



AGNES BUZYN
MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

SOPHIE CLUZEL
SECÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER
MINISTRE, CHARGÉE DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Communiqué de presse conjoint

Paris le 22/09/2017

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, annoncent la nomination d'Anne Burstin Directrice Générale de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Inspectrice générale des affaires sociales, Anne Burstin a exercé alternativement à l'IGAS et sur des postes opérationnels, tant en services déconcentrés (directrice adjointe de la DRASS Aquitaine de 2000 à 2003) qu'en établissement public (adjointe du directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé entre 2006 et 2008, puis directrice générale de l'Institut national du cancer de 2012 à 2014).

Cette alternance de fonctions d'évaluation et opérationnelles lui confère un regard particulièrement juste sur les enjeux portés par la CNSA en matière d'autonomie

La candidature d'Anne Burstin a été retenue à l'issue d'une audition et sur proposition conjointe de la ministre des solidarités et de la santé et de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées. Cette nomination doit permettre de renforcer encore l'établissement public administratif, créé en 2004, qui participe au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées (plus de 25 md€ en 2017) et assure une mission d'expertise, d'information et d'animation des différents acteurs et réseaux territoriaux mobilisés au service de ces publics (départements, MDPH, ARS).

Anne Burstin sera chargée de diriger la caisse à un moment où les enjeux en termes de solidarité et d'accès à l'autonomie des personnes âgées et handicapées sont majeurs. Le prochain quinquennat devra être l'occasion de mieux travailler avec les départements sur l'ensemble des sujets pour favoriser le partenariat au service des personnes concernées et de leurs familles.

Contact presse : Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60
Cabinet de Sophie Cluzel : seph.communication@pm.gouv.fr – 01 40 56 88 02